

ASSEMBLEE GENERALE 2007 DES ABRIS DU MARIN

Le Conseil d'Administration de l'Association « Les Abris du Marin » s'est tenu le 9 juin 2008, à partir de 17h45, au siège des Affaires Maritimes du Guilvinec.

Etaient présents :

M. Roger Guillamet, Président,
M. Simon Le Rhun, Président Honoraire,
M. Yves Plouhinec, Trésorier,
M. René Bernard, Secrétaire,
Mme Simone Tanguy,
Mme Paulette Gonidec,
M. l'Administrateur Général Maurice Le Saout,
Mme Françoise Mercier,
M. Pierre Jean Berrou,
M. Joseph Coïc,
M. Louis Cozic
M. l'APAM Gatto, chef du service des Affaires Maritimes du Guilvinec.

Représentés :

M. Le Bolloch, directeur de l'ENIM, (pouvoir à M. Gatto)
M. Kerveillant, (pouvoir à M. Le Rhun)

Absents :

M. Louis Monfort,
M. Armel Le Strat

et vingt six pouvoirs 7 à Roger Guillamet (3 retenus), 3 à René Bernard, 3 à Paulette Gonidec, 3 à Simone Tanguy, 2 à Simon Le Rhun, 3 à Yves Plouhinec, 3 à Joseph Coïc, 2 à Pierre Jean Berrou

La séance est ouverte à 17h45 par le Président qui remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour.

1-Rapport moral et d'activité

L'année 2007 a été perturbée par les ennuis de santé du président qui a été indisponible 6 mois. Le conseil d'administration s'est réuni deux fois et a examiné les demandes de familles en difficulté. 18 dossiers ont été reçus et 17 ont été retenus pour un montant de 8602,28 euros. La diminution du nombre de dossiers reçus est difficilement compréhensible (35 en 2006). Une explication devra être trouvée.

Les adhésions sont en forte augmentation : 63 pour un montant de cotisations de 4830 euros (45 pour 3554 euros en 2006).

Merci à Gabriel Stéphan pour avoir organisé l'exposition vente de dessins lui appartenant qui lui a permis de faire un don de 600 euros à notre association.

Le changement de siège social devrait être effectif fin juillet 2008 et sera installé à l'abri du marin de Sainte Marine. La modification des statuts sera transmise à la préfecture.

La limitation à trois des pouvoirs est effective pour cette assemblée générale.

L'étude de Paulette Gonidec sur les dossiers d'aide reçus a été transmise début 2008. Elle aura fait l'objet de beaucoup d'échanges entre les membres du Conseil d'Administration. Le texte final est équilibré et a reçu l'aval de tous.

Nous sommes devenus partenaires du protocole de prévention des conduites addictives du Lycée Maritime du Guilvinec.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

2-Rapport financier

Yves Plouhinec présente les comptes de l'Association au 31 décembre 2007.

Le Président précise en préambule que 96,7% des dépenses sont affectées à la mission sociale.

Compte de résultat 2007

Opérations	Dépenses	Recettes
Adhésions, dons		4 830,00 €
Produits Financiers		
- Placements à terme		3 000,00 €
- SCPI		5 602,28 €
- Compte épargne		2 053,47 €
Aide aux familles	11 154,00 €	
Dépenses diverses		
divers	542,98 €	
cotisations	12,40 €	
cadeau administrateur	200,00 €	
Frais bancaires	11,40 €	
Affranchissements	61,00 €	
Total	11 981,78 €	15 485,75 €

Résultat

3 503,97 €

BILAN 2007

	01/01 /2012	31/12/12
Compte courant	6 797,44 €	8 247,94 €
Compte épargne	45 337,50 €	47 390,97 €
Placement à terme	100 000,00 €	100 000,00 €
Parts SCPI	101 775,00 €	101 775,00 €
Total	253 909,94 €	257 413,91 €
Résultat		3 503,97 €

Yves Plouhinec demande à mettre fin à son mandat de trésorier de l'Association, il terminera l'exercice et sera remplacé par Joseph Coïc au 1^{er} janvier 2009.
A l'unanimité quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

3- Orientations pour 2008

Conformément aux statuts, l'association va continuer à aider les familles de marins en difficulté suivant les modalités habituelles. L'effort vers les lycées maritimes et les jeunes qui y sont scolarisés, sera poursuivi, en particulier pour tout ce qui touche à la lutte contre les conduites addictives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

Fait au Guilvinec le 10 septembre 2008

Le secrétaire
René Bernard

Le président
Roger Guillamet